

Louis
Louise Riot
femme Rugeon

Dr

à Monsieur
Le Prince Président de la
République

1^{er} mai
1852.



Monsieur

Louise Riot, femme Rugeon,
la malheureuse épouse d'un coupable
Louis Etienne Rugeon ^{100 rue de la République, 40.}
réprouvant, condamné à la transportation
en Algérie, Vous supplie, Monsieur,
de vouloir prendre en considération, le
contenu de la demande en grâce de
son mari qui est l'expression d'un
repentir sincère // ~~de la condamnation~~
de sa condamnation, Rugeon ^{épouse de Rugeon}
~~la formule~~ ^{de} son recours en grâce
parcequ'il disait il, son repentir n'étant
pas encore proportionné, à l'immensité
de votre clémence il s'en jugeait indigne.
~~Alors~~ Aujourd'hui, Monsieur,
que Rugeon est à la fois aussi honteux
qu'affligé



Monsieur
Le Vice-Président de la
République



[Faint, mostly illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

